

Monsieur le Président,

Depuis vingt ans, le Conseil général des Côtes d'Armor développe une *politique de solidarité à l'international qui s'appuie sur un engagement constant de lutte contre l'accroissement des inégalités au niveau mondial et de construction d'un monde de tolérance et de respect mutuel.*

Dans le souci d'accompagner au mieux les initiatives des costarmoricens en la matière, un dispositif technique et financier a été mis en place. Il s'adresse tout particulièrement aux associations, mais également aux autres structures éducatives ou professionnelles costarmoricens qui portent des projets à but non lucratif, ayant sollicité d'autres sources de financements et mobilisé des ressources humaines sur le département.

Pour améliorer la réponse aux sollicitations qui lui sont faites, le Conseil général des Côtes d'Armor a confié à l'Agence Coop Déc Conseil une évaluation de son dispositif d'accompagnement. Vous trouverez dans ce courrier une lettre de l'évaluateur explicitant sa démarche, comportant à la fois un questionnaire envoyé à toutes les associations connues pour agir en ce domaine dans le département et des rencontres collectives à organiser au cours de prochaines semaines. Vous pourrez ainsi être dans les jours qui viennent sollicité par ses équipes.

Je tenais à vous en avertir et à souligner que votre contribution est essentielle pour permettre la nécessaire adaptation des dynamiques engagées par le Conseil général.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez prendre attache auprès d'Erwan Lethuillier, au Service Europe et International du Conseil général (☎ 02 96 62 50 64 ✉ lethuilliererwan@cg22.fr).

Formant le vœu que vous pourrez prendre le temps d'une mobilisation sur cette démarche que j'ai voulu participative, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments cordiaux et costarmoricens.



Claudy LEBRETON

